

N° 23

CLISSON

Mag

Bulletin d'Informations Municipales

Avril 2006



DOSSIER
Budget 2006

BORD DE MOINE
Un nouveau tracé de sentier pédestre



Vie municipale..... **3**

Dossier **10**



*Vote
du Budget Primitif
2006*

Tourisme **12**

Rétrospective **13**



Le concours des Vins

Le Parcours du Coeur

Animation **14**



*Sélection
départementale
de Festhèa*

Montmartre à Clisson

Etat civil **17**

Agenda - détente **18**

**Ce magazine est imprimé
sur papier recyclé.**

Le premier trimestre de l'année est consacré à l'analyse des résultats financiers de l'année écoulée et l'élaboration du budget de l'année courante. La préparation budgétaire est une opération délicate et difficile. Une commune est soumise aux exigences bien légitimes des citoyens soucieux de leur cadre de vie.

Il appartient aux élus responsables de faire un choix dans les investissements. Or Clisson doit faire face aux problèmes grandissants des petites villes-centres, amenées à prendre à leur charge des problèmes de centralité pas toujours reconnus de leurs partenaires, y compris dans les dépenses de solidarité. Pour Clisson ces problèmes sont aggravés par les obligations de conservation d'un important patrimoine bâti, inscrit ou classé.

Vous trouverez dans ce Clisson Mag. une déclaration préliminaire dans le débat d'orientations budgétaires.

J'ai préparé un budget prudent, compte tenu des incertitudes sur :

- Les nouveaux taux de subventions, particulièrement en matière d'assainissement

- Le délicat financement du PEM (Pôle d'Echange Multimodal ou Gare de Clisson). Le tour de table est en cours de négociations avec la Communauté de Communes, la Région, et les Conseils Généraux de Loire-Atlantique, du Maine et Loire, de la Vendée, et l'Etat.

- L'attente d'un éventuel accord sur les aides pour notre projet de salle festive. Je pense que Clisson (et ses 6000 habitants) n'a pas les moyens de participer financièrement aux dépenses d'aménagement du territoire qui concernent des limites géographiques dépassant le cadre communal et communautaire.

Concernant les problèmes rencontrés par la société Atlancim et les critiques qui ont été faites sur le manque de réactivité où l'insuffisance d'engagement de la Mairie de Clisson, je veux rappeler que les difficultés d'une entreprise privée, même si elles sont très regrettables, n'autorisent nullement une ville ou une Communauté de Communes à s'intégrer dans les négociations de reprise, pas plus qu'elles ne peuvent se substituer à la direction ou aux salariés de l'entreprise dans le cadre d'un plan de licenciement.

Avec mes adjoints en charge de cette douloureuse affaire nous avons multiplié, dès le début, les rendez-vous avec la direction de l'entreprise, les salariés et les pouvoirs publics afin de nous assurer que tout était entrepris pour :

- mettre en place les reclassements possibles
- faire aboutir les recherches d'une solution fiable pour la reprise de l'activité et la consolidation de l'entreprise.

Je vous invite à prendre connaissance de l'information donnée dans ce bulletin par mon adjoint Benoist Payen et je remercie les salariés d'Atlancim de leur dignité et de la responsabilité dont ils ont fait preuve dans ces difficultés.

Votre Maire,
Bernard Bourmaud.



Le Conseil Municipal des Jeunes

Le 11 février dernier en présence de Monsieur le Maire Bernard Bourmaud, MM. Jean Boudeau, Benoist Payen, Gilbert Arnaud.

Mlles Pauline Bidaud, Léa Le Bihan, et MM. Edouard Demay, Corentin Remoué, Cédric Bondu, Pierre-Yves Ploquin-Piers, Alexis Gandubert, Valentin Le Roc'h, Pierre Sabourin, ont débuté le troisième mandat du Conseil Municipal des Jeunes qui prendra fin lors des élections municipales de 2008.

Cette nouvelle équipe a procédé à l'élection du nouveau bureau.

Celui-ci sera composé d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire.

Le rôle est de présenter, animer, distribuer la parole et de signer les courriers, convocations et compte rendus.

Ont été élus :

- Présidente : Pauline BIDAUD (7 voix)
- Vice-Président : Cédric BONDU (5 voix)
- Secrétaire : Pierre SABOURIN (6 voix)

Les réunions se feront dans la Salle du Perron à la Garenne Valentin (salle du Conseil Municipal) et auront lieu en alternance le vendredi soir ou le samedi matin en accord avec les parents et les membres du CMJ.



Des projets sont déjà avancés :

- Piste de Bi-cross.
- Action sur la sensibilisation au stationnement gênant.
- Création d'un mur d'escalade
- Accessibilité des conteneurs à verre pour les personnes à mobilité réduite ou de petite taille.

Une demande a été formulée auprès du Comité de Jumelage Clisson/Klettgau pour participer au voyage.

Une demande va être faite pour organiser une visite du Parlement Européen à Strasbourg.

SOCIAL

Le service d'aide à domicile de Clisson

Une assistance dans les actes essentiels de la vie quotidienne, de l'entretien du logement à l'accompagnement administratif et social.

Le Service d'Aide à Domicile de la Ville de Clisson met à votre disposition des Auxiliaires de Vie Sociale, c'est-à-dire : une assistance dans les actes essentiels de la vie quotidienne, de l'entretien du logement à l'accompagnement administratif et social. Ces agents formés interviennent chez les particuliers de manière ponctuelle ou de façon plus durable et facilitent ainsi le maintien à domicile.

Ces interventions dont le coût varie en fonction des ressources répondent aux critères de qualité fixés par l'état et bénéficient des réductions d'impôts.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter la Mairie au 02 40 80 17 80 ou directement le Service Aide à Domicile au 02 40 80 17 83.

Une nouvelle centenaire à Clisson

Douze petits-enfants, vingt et un arrière-petits-enfants et trois arrière-arrière-petits-enfants, voilà la jolie descendance d'une des doyennes clissonnaises qui a fêté fin février ses cent ans.

Originaire de la ville de Luçon, avant de s'installer à Clisson à 65 ans, Angèle Vinet a tout d'abord été opératrice téléphonique, puis a fait des travaux de couture afin d'élever ses trois enfants.

Monsieur le Maire est venu, accompagné de Madame Arlette Guillaumie Adjointe aux Affaires Sociales, lui souhaiter un joyeux anniversaire et saluer la femme méritante qu'elle est. En effet, à 100 ans, elle est la seule femme à Clisson de cet âge à vivre encore chez elle. Mais elle n'est pas seule ; elle est toujours bien entourée, et l'une de ses filles vit au-dessus de chez elle.

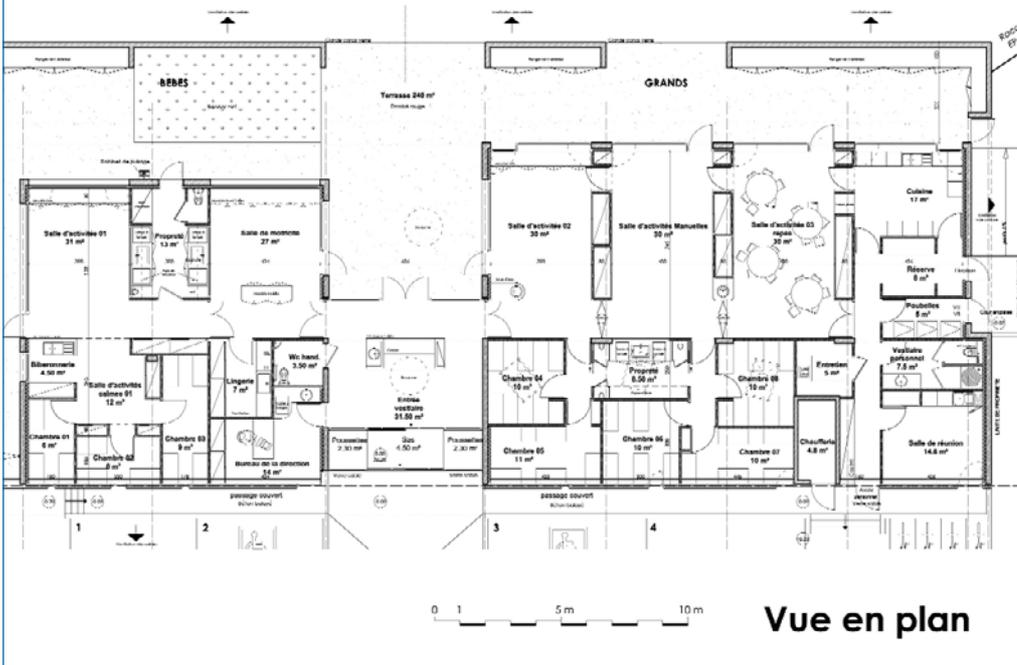


TRAVAUX

Crèche Intercommunale

L'Avant-Projet Définitif, validé par le comité syndical du SIVU "de la Petite Enfance" le 27 janvier dernier a été présenté au Conseil Municipal du 16 février.

Le comité syndical du SIVU du 9 mars a arrêté les prestations du projet. La structure prévue est réalisée sur vide sanitaire. Le système de chauffage retenu est celui du chauffage par géothermie (système qui utilise 2 pompes à chaleur sur sondes verticales fonctionnant à l'électricité). Des sondages de sol ont été réalisés récemment. Le Permis de Construire est en cours d'instruction et le Dossier de Consultation des Entreprises en cours d'élaboration afin de lancer la consultation fin mai, début juin.



Inscriptions transports scolaires

Afin de préparer au mieux la rentrée scolaire 2006/2007, le Syndicat Mixte des Transports Scolaires de la Région de Clisson organise les inscriptions dans la semaine du 9 au 12 mai 2006, pour la desserte des établissements scolaires suivants :

- Lycée Charles-Péguy de Gorges
- Lycées de Montaigu
- Collèges de Clisson
- Centre scolaire d'Angreviers à Gorges
- Ecoles Primaires et Maternelles de Clisson

Une permanence se tiendra dans les bureaux du Syndicat Mixte ; le samedi 13 mai de 9h à 12h.

Pour toute nouvelle inscription au transport, il est nécessaire de se manifester au plus tôt près du service.

■ Pour toute inscription sur le Lycée Public de Vallet, voir la Communauté de Communes de Vallet.

Syndicat Mixte des Transports scolaires de la région de Clisson
 5 Grande rue de la Trinité
 BP 59112 - 44191 Clisson
 Tél. 02 40 54 27 32 ou
 02 40 54 27 33

Bienvenue aux NOUVEAUX COMMERCANTS



ERAM

Rue des Halles - 44190 CLISSON
 tél. 02 40 33 94 75
 Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 19h



COPA

Comptoir Occasion Pièces Auto.

Dominique HUMBERT
 Pièces auto d'occasion - pièces neuves adaptables - enlèvement d'épaves - achat vente - véhicules occasions tourisme et utilitaire "petit budget"

Rue des Rosiers - ZI de Tabari - CLISSON
 Tél. 02 40 54 04 30 - Fax 02 40 03 95 12
 Du lundi au vendredi : 8h-12h et 14h-18h
 Samedi : 8h-12h et 14h-17h



BIJOUTERIE DURET

Christian et Florent DURET
 Toutes réparations horlogerie - Bijouterie
 Fabrication - Réparation de pendules et montres anciennes

8, rue des Halles - 44190 CLISSON
 Tél. 02 28 01 83 70
 Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h15 et de 14h30 à 19h

ENVIRONNEMENT



Eau du robinet : à consommer sans modération

La ville de Clisson vous informe que l'eau en provenance de l'usine de Basse Goulaine, qui alimente notre territoire obtient le meilleur taux de satisfaction sur le thème de la qualité de l'eau.

C'est le résultat d'une enquête IPSOS 2005 faite à une échelle nationale. La ressource provient de la nappe alluviale de la Loire. Après un traitement complet visant à éliminer les impuretés, l'eau bénéficie d'un affinage par filtration sur charbon actif.

C'est la garantie d'une suppression de toutes les molécules génératrices de mauvais goût.

SAUR France, gestionnaire de l'usine exerce un contrôle systématique et continu de la qualité de l'eau. Ces contrôles font appel à des techniques complexes permettant de détecter des traces de pollutions à des concentrations très faibles (millionième de gramme/litre). C'est le résultat d'investissements lourds que les représentants de la commune ont adopté avec leurs collègues du Syndicat Mixte des Collectivités du Sud-Est de la Loire Atlantique (SMCELA).

Modification sur le périscolaire

ENFANCE

Depuis la rentrée de septembre le centre de loisirs de Clisson constate une hausse importante de ses effectifs, notamment sur la partie maternelle.

Au début de l'année 2006, le phénomène s'est accéléré. De ce fait, la capacité d'accueil du CLSH maternel permet quasiment de ne plus accueillir que les réguliers. Ceci pour ne pas dépasser la capacité d'accueil autorisée par la D.D.J.S. (Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports) de 40 places, ne laissant plus de possibilité aux accueils occasionnels ou aux urgences de garde.

Début janvier, nous avons répertorié les enfants qui sont venus au CLSH depuis le début de l'année scolaire, au moins 3 mercredis sur 4, et avons contacté individuellement les familles dont les enfants étaient inscrits en réguliers, mais qui ne venaient pas régulièrement.

Nous les avons informées que face à la montée des effectifs, nous devons procéder à des modifications d'inscriptions, et ne plus considérer comme réguliers les enfants qui ne fréquentent pas le CLSH tous les mercredis.

Cependant ceci posait un problème important au regard des nouveaux arrivants sur la commune de Clisson et/ou de l'organisation du temps de travail des parents, qui ne connaissent leurs emplois du temps qu'au mois, à la quinzaine, voire à la semaine.

Comme nous nous y étions engagés auprès des familles concernées, la municipalité avec les services municipaux, a réfléchi à toutes dispositions nécessaires pour rester dans le respect de la réglementation, tout en cherchant des solutions permettant de répondre à la diversité des besoins de garde des familles.

Ainsi en partenariat avec la D.D.J.S., la commune a procédé à l'habilitation d'une structure annexe pour 48 enfants d'âge de maternelle. De ce fait, la capacité du centre de loisirs de Clisson permettra de ne plus connaître de difficultés d'accueil en centre de loisirs.



PRESSE ONE

Bruce LEPAGE

Pressing Galerie Leclerc - Teinturerie
Cuir - Tapis - Stoppage

Ramassage et livraison possible à domicile

Route de Nantes

44190 CLISSON - Tél. 02 40 03 90 33

Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 19h30
non stop - Samedi de 9h à 18h30 non stop



PAPETERIE LIBRAIRIE DES HALLES

Christophe et Dorothée BUTRUILLE

18, rue des Halles - 44190 CLISSON

Tél. 02 40 54 02 05 - Fax 02 40 54 32 72

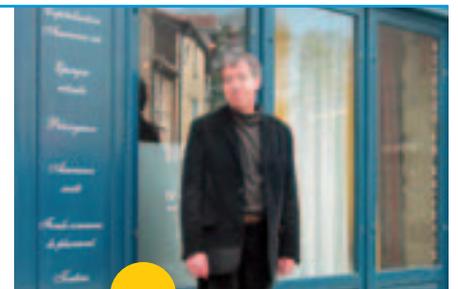
Ouvert : lundi : 7h15-12h

mardi, mercredi, jeudi : 7h15-12h et 14h30-19h

vendredi : 7h15-12h30 et 14h30-19h

samedi : 7h-12h30 et 14h30-19h

dimanche : 10h-12h



CABINET JEAN NICO

Conseils en investissement,
immobilier et financier

10 rue de la Vallée - 44190 CLISSON

Tél. 02 40 14 01 01

(Consultation sur rendez-vous)

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JANVIER 2006

Ceci n'est qu'un résumé du travail des élus. Si vous souhaitez davantage d'informations, vous pouvez vous adresser à l'élu de votre quartier.

MOYENS DES SERVICES

■ SERVICE FINANCIER

Service de photocopies au bénéfice des associations

Renouvellement du contrat à intervenir avec Bureau-Sud-Loire

Chaque année, le Conseil est appelé à décider des tarifs et des participations qu'il souhaite appliquer au cours de l'exercice 2006.

Depuis 2002 les associations clissonnaises, pour leurs travaux de reproduction, peuvent se rendre à la Société Bureau Sud-Loire.

Chacune dispose d'une carte numérotée et d'un quota de photocopies annuelles. En dessous de ce quota, la ville paie ces photocopies dans le cadre d'une convention ; au-delà, l'association acquitte le surplus. La reproduction de grandes séries de documents (plus de 50 exemplaires du même document) reste possible en mairie, au service "Animation et vie de la cité", avec le matériel de reproduction existant, le papier étant à la charge de l'association.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil décide de poursuivre, dans les mêmes termes, le service de reproduction mis en place au profit des associations.

■ SERVICE PERSONNEL

Médecine professionnelle et préventive

Convention à intervenir avec le Centre de gestion de Loire-Atlantique

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le conseil d'administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loire-Atlantique, réuni le 5 décembre dernier, a défini un nouveau mode de financement du service de médecine professionnelle et préventive.

Depuis 1998, la commune adhère à ce service pour l'ensemble du suivi médical du personnel communal, comprenant : la surveillance médicale des agents, la mise en place d'actions sur le milieu professionnel ...

mité, le Conseil décide de renouveler son adhésion au service de médecine professionnelle et préventive pour trois ans, à compter du 1^{er} janvier 2006.

CADRE DE VIE ET ESPACES PUBLICS

■ SERVICE URBANISME

Acquisition d'un bien appartenant aux consorts Mercier

Monsieur Yves Cévaër, adjoint en charge du dossier, rappelle aux membres du Conseil que dans le cadre de l'opération d'aménagement du Champ de Foire, un certain nombre d'acquisitions est à réaliser.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil décide de se porter acquéreur d'un terrain supportant un hangar, sis 5 bis route de Saint-Hilaire, cadastré section AN N° 244 pour une contenance de 604 m², le prix de cette acquisition est fixé à 80.000 € net vendeur (quatre-vingt mille euros).

Le Conseil décide également d'exonérer le vendeur du paiement de la taxe de raccordement au réseau d'assainissement du bien objet des présentes, d'un montant de 2 838.35 €, réclamé suite aux travaux d'assainissement effectués route de Saint-Hilaire.

Réaménagement foncier

1ère tranche des travaux connexes

Attribution de la maîtrise d'œuvre Demande de financement avant lancement des travaux

Monsieur le Maire rappelle que, dans le cadre du réaménagement foncier de Gorges, Clisson, Gétigné, le Conseil Municipal a décidé, dans sa délibération du 25 janvier 2001, que la maîtrise d'ouvrage des travaux connexes serait assurée par la Commune de Clisson.

Une première tranche de travaux connexes, comprenant le défrichement, l'hydraulique agricole et les terrassements des chemins, ainsi que les plantations de haies, doit être engagée au cours de l'année 2006.

Il convient d'attribuer la maîtrise d'œuvre de ce programme de travaux à la Direction Départementale de l'Agricul-

ture et de la Forêt de Loire-Atlantique à Nantes, d'une part, et au bureau d'études VRD "GEO 3 D" (J. DUPUIS & F. BERTHOME, géomètres-experts) 26-30, avenue de Paris à Niort, d'autre part.

Le pourcentage de la participation financière du Conseil Général de Loire-Atlantique est de 100 % pour la zone perturbée, et de 50 % pour la zone non perturbée.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil décide d'arrêter le montant forfaitaire de la maîtrise d'œuvre à la somme totale de 10 350 € hors taxes.

Secteur de Tabari

Zone d'Aménagement Concerté "Clisson-Gorges-Saint-Hilaire"

Avis de la commune sur la suppression de cette Zac

Monsieur Cévaër, adjoint en charge du dossier, rappelle la volonté partagée de la Commune et de la Communauté de Communes de la Vallée de Clisson (CCVC) d'étendre la zone d'activités de Tabari vers le sud.

Pour ce faire, la CCVC, statutairement compétente en matière de développement économique, doit procéder, en premier lieu, à la suppression de la ZAC existante créée en 1975 par arrêté de Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

Une procédure de création d'une nouvelle ZAC par la Communauté de Communes est par ailleurs engagée, conformément au schéma d'organisation des zones d'activités communautaires.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal émet un avis favorable au projet de suppression de la Zone d'Aménagement Concerté dénommée "Clisson - Gorges - Saint-Hilaire".

■ SERVICE TECHNIQUE

Régime des eaux

Entretien des rivières

Replantation d'une haie ripisylve le long de la Moine

Demande d'autorisation auprès du Syndicat intercommunal de la Moine Demande de subvention

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'avec le réaménagement foncier, la commune se retrouve propriétaire de

500 m linéaires de terrains situés le long de la rive droite de la Moine.

Après les travaux effectués par le Syndicat d'aménagement de la Moine (SIAM) en automne dernier, ce Syndicat propose de replanter une haie ripisylve pour consolider les berges de la rivière. Ces plantations intègrent l'opération de restauration et d'entretien de la Moine initiée par le Syndicat, en coordination avec l'Institution départementale du bassin de la Sèvre Nantaise.

Ce programme de travaux bénéficie d'une participation financière de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, ainsi que du Conseil Régional et du Conseil Général.

Le Conseil, accepte d'inscrire au budget primitif 2006 un crédit destiné aux travaux de plantation d'une haie ripisylve le long de la rive droite de la Moine, sur le territoire de la commune de Clisson

Le Conseil sollicite le Syndicat Intercommunal de l'aménagement de la Moine pour la prise en compte et la réalisation de cette opération, au titre de l'année 2006, prend note que ce programme devra obtenir l'accord de la Mission Bocage.

ENFANCE ET ACTION ÉDUCATIVE

■ SERVICE ENFANCE

Relais Assistantes Maternelles

**Partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de Loire-Atlantique
Demande de renouvellement de l'agrément 2005-2007**

Madame Prud'homme, adjointe en charge rappelle que le service "Relais Assistantes Maternelles" (R.A.M) ouvert à la Maison de l'Enfance et animé par une professionnelle de la petite enfance, a pour mission de créer un environnement favorable aux conditions et à la

qualité de l'accueil des enfants au domicile des assistantes maternelles.

La Caisse d'Allocations Familiales de Loire-Atlantique, sensible aux actions pour la petite enfance, s'est engagée, dès la création, à participer financièrement aux frais de fonctionnement de ce relais à hauteur de 40 % plafonnés.

Cet engagement a fait l'objet d'une convention d'agrément et de partenariat de 1997 à 1998 avec un renouvellement pour les périodes de 1999 à 2001 et de 2002 à 2004.

La CAF propose de prolonger cette aide pour les années 2005 à 2007 et donc de renouveler la convention de partenariat.

Le Conseil approuve le projet établi par le service "Relais Assistantes Maternelles" de la ville, préalable à l'établissement de la convention de partenariat à intervenir.

ANIMATION ET VIE DE LA CITÉ

■ SERVICE ENFANCE

Office de Tourisme

Mise à disposition des moyens humains et logistiques de la Ville de Clisson au bénéfice de la Communauté de communes de la Vallée de Clisson

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le transfert intégral de la compétence "Tourisme" à la Communauté de Communes de la Vallée de Clisson à compter du 1er janvier 2006.

Les élus communautaires ont souhaité qu'une convention soit établie, pour préciser la mise à disposition, par la Ville de Clisson, des moyens humains et logistiques lors des différentes manifestations touristiques organisées à Clisson.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à la majorité (six oppositions), accepte de mettre à la disposition de la Commu-

nauté de communes de la Vallée de Clisson des moyens humains et logistiques nécessaires aux manifestations organisées sur son territoire, à titre gracieux.

■ SERVICE SPORTS - LOIRSIRS

**Gymnase du Collège de l'Immaculée
Approbation de la convention tripartite à intervenir pour l'utilisation de la salle par l'Office municipal des Sports**

Depuis la saison 1997-1998, la ville de Clisson loue au collège de l'Immaculée Conception son gymnase, pour des entraînements sportifs. Ces activités se déroulent plusieurs soirs par semaine après les horaires scolaires.

L'augmentation des effectifs des associations sportives a nécessité la mise en place de cet accord dont la gestion est assurée par l'O.M.S. qui établit, par ailleurs, les plannings de tous les équipements sportifs de la ville. Pour des raisons pratiques, une seule association utilise cette salle de sports.

Le montant de la location, pour la saison 2004-2005, s'est élevé à 3 872 euros.

Cette mise à disposition faisait l'objet d'une facturation payée par la ville, après contrôle de l'O.M.S., sans autre formalité. Il convient de formaliser cet accord par une convention tripartite entre l'OGEC, gestionnaire, et la Fondation "La Providence", propriétaire du gymnase, l'O.M.S. organisateur pour le compte des associations, et la ville redevable de ce service.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la convention tripartite à intervenir entre l'O.G.E.C. de Clisson, l'O.M.S. et la ville, définissant les modalités d'occupation du gymnase au profit des associations sportives clissonnaises.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 FÉVRIER 2006

■ SERVICE FINANCIER

Biens communaux Esplanade de Klettgau

Convention de mise à disposition du domaine public au bénéfice de la Communauté de communes de la Vallée de Clisson

Monsieur le Maire rappelle que la commune a récemment procédé au réaménagement de l'espace dit "Esplanade de

Klettgau" qui constitue une dépendance du domaine public de la commune, à l'exception d'une parcelle appartenant à la Communauté de communes de la Vallée de Clisson.

L'Esplanade de Klettgau comporte désormais cent six places de stationnement dont neuf sont sur la propriété de la CCVC et dévolues au centre aquatique "Aqua'Val".

Conformément au plan d'occupation des

sols de la commune, le projet de crèche intercommunale, lancé par le SIVU "de la Petite Enfance" dans ce même secteur, nécessite un besoin de créer neuf places de stationnement liées au bon fonctionnement de ce nouveau service public.

L'avant-projet de cet équipement prévoit la réalisation de trois places sur le terrain d'assiette de la construction. Pour les six places restantes, un accord a été trouvé avec la Communauté de

(suite page 7)

communes pour que cette dernière mette à disposition du SIVU ces emplacements, situés à proximité immédiate de la crèche, et jusqu'alors dévolus au centre aquatique AQUA'VAL.

En contrepartie de cette mise à disposition, Monsieur le Maire propose de concéder à la Communauté de communes six places du domaine public situées sur l'Esplanade de Klettgau.

L'objectif de cette mise à disposition est double :

- Optimiser le fonctionnement de la future crèche en matière de stationnement
- Clarifier les différentes attributions de stationnement sur l'Esplanade de Klettgau, suite au réaménagement de cet espace.

Sur proposition de Monsieur le Maire, la ville met à la disposition de la Communauté de communes de la Vallée de Clisson six places de stationnement.

CADRE DE VIE ET ESPACES PUBLICS

■ SERVICE TECHNIQUE

Régime des eaux Entretien des rivières et des chaussées

Rénovation de la chaussée du Pont de la ville

Délégation de maîtrise d'ouvrage des travaux au Syndicat intercommunal pour l'Aménagement de la Sèvre, de la Maine, et de leurs rives

Monsieur Boudeau, adjoint délégué, informe que le Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Sèvre, de la Maine et de leurs rives (SIASMR), dans le cadre du programme 2004 du Contrat Restauration Entretien "Sèvre Nantaise : rivières vivantes" 2001-2005, signé avec la Région des Pays de la Loire, le Département de Loire-Atlantique, l'agence de l'eau Loire-Bretagne, a décidé de poursuivre la restauration de chaussées, notamment, sur l'ouvrage du Pont de la Ville à Clisson.

Cette opération a été lancée suite à des études diagnostiques des sept chaussées (propriétés publiques) que compte la Sèvre Nantaise, ainsi que les analyses des ouvrages portées à l'échelle du bassin

versant de la Sèvre Nantaise, dans le cadre du SAGE, en mars 2004, par l'Institution Interdépartementale de Bassin de la Sèvre Nantaise.

Le Syndicat soumet, pour approbation, le dossier d'avant-projet définitif (APD) des travaux, avant de poursuivre ce dossier. L'estimation des travaux s'élève à 359 100 € hors taxes.

Après présentation du contenu détaillé des travaux, Monsieur Boudeau précise que la restauration de cette chaussée permettra :

- de pérenniser l'ouvrage en stabilisant ses fondations,
- d'intégrer les installations dans le site,
- de maintenir les sections mouillées et le niveau des eaux de la rivière,
- de rétablir une libre circulation piscicole entre l'amont et l'aval de cet ouvrage,
- de participer à l'amélioration de qualité de la rivière,
- de posséder des ouvrages de régulation en état et opérationnels.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité prend connaissance et valide l'avant projet définitif du programme de travaux de restauration de la chaussée du pont de la ville sur la Sèvre Nantaise à Clisson (propriété communale).

Voirie et réseaux Restructuration de la route de Cugand

Demande de subvention complémentaire auprès du Conseil Général de Loire-Atlantique

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée sa délibération du 17 novembre 2005, autorisant le lancement des travaux de restructuration de la route de Cugand, comprenant :

- la prolongation du réseau public d'assainissement de la rue Saint-Louis au chemin de Tabari,
- le remplacement des conduites d'adduction en eau potable,
- la création d'un rond-point au carrefour rue des Ajoncs - Petite rue Saint-Gilles et la matérialisation d'un giratoire en sortie de la rue Saint-Louis,
- le retraitement des trottoirs et de la voirie.

Le Conseil, après en avoir délibéré à l'unanimité confirme et complète la

délibération du Conseil Municipal n° 05.11.02 en date du 17 novembre 2005, lançant les travaux de restructuration de la route de Cugand (RD 763).

Il sollicite le Conseil Général de Loire-Atlantique pour cette opération et souhaite que la commune conserve la maîtrise d'œuvre complète du chantier, et qu'une seule entreprise soit en charge des travaux publics.

ANIMATION ET VIE DE LA CITÉ

■ SERVICE SPORTS - LOISIRS

Exercice du droit de pêche en rivière

Le Conseil accepte de reconduire la mise à disposition gratuite de l'exercice du droit de pêche sur l'ensemble des parcelles communales bordant les rivières de la Sèvre Nantaise et de la Moine à l'association de pêche et de pisciculture agréée "La Brème Clissonnaise".

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

■ SERVICE GÉNÉRAL

Intercommunalité SIVU "de la Petite Enfance" Crèche intercommunale

Présentation de l'avant-projet définitif
Validation de la poursuite de la procédure de construction

Monsieur Busson, adjoint délégué, informe que conformément à la procédure retenue, Monsieur VIGNAULT, maître d'œuvre, a présenté l'avant-projet devant le groupe de travail du SIVU à plusieurs reprises.

Après la prise en compte des différentes modifications apportées, le projet a été soumis au Comité syndical le 27 janvier 2006, qui a émis un avis favorable.

Le Conseil, en qualité de maître d'ouvrage délégué, prend connaissance de l'avant-projet définitif et accorde au SIVU "de la Petite Enfance" un droit de passage avec accès par le portail existant du groupe scolaire Jacques-Prévert, pour emprunter la rampe de service construite en limite de propriété.

La préparation du Plan Local d'Urbanisme (PLU) est en cours. Il remplace le Plan d'Occupation des Sols (POS). Ce document municipal important engage l'avenir de notre ville pour une dizaine d'années. Il conditionne l'évolution de notre cadre de vie, la progression démographique, la gestion du logement...

C'est pourquoi, nous participons activement au groupe de travail qui prépare ce plan, en prenant toute notre place, constructive et critique. Nous sommes dans la phase d'adoption du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Ce document donne les grandes orientations d'urbanisme auxquelles devront se soumettre le règlement du PLU et le zonage à venir. Pour réaliser le PADD, nous avons proposé à l'actuelle majorité la mise en place d'ateliers de travail urbains qui ont vu la participation d'une cinquantaine de Clissonnaises et Clissonnais. Ce succès nous conforte dans notre idée d'offrir à chaque citoyen la possibilité de participer à la vie publique locale.

Nous développons nos idées autour de trois axes :

- Une ville agréable à vivre avec une nature à préserver et à entretenir, des déplacements permettant la sécurité pour tous, des équipements publics pour le sport, la culture et le social, un environnement architectural à protéger
- Une ville où chacun doit pouvoir se loger, où chaque projet immobilier doit proposer plusieurs types d'habitats
- Une ville où l'espace, cher et restreint, doit être mis au service d'un développement maîtrisé qui prenne en compte à la fois les problèmes environnementaux, le développement économique et la vie sociale.

Nous restons ainsi fidèles au programme qui nous a rassemblés et élus en 2001 en préparant l'avenir de notre ville.

Vous souhaitez contacter nos élus en charge de ce dossier ?

Jean-Pierre COUDRAIS 06 82 40 04 72
ou Franck NICOLON 06 32 29 35 59

Les élus minoritaires

Les difficultés rencontrées par la Sté Atlancim soulignent durement les inévitables mutations auxquelles les entreprises sont confrontées face aux délocalisations des centres de production. Cette entreprise, comme d'autres dans le même secteur d'activité, évolue dans un milieu professionnel sinistré par des écarts de salaires et de coût de production.

Nous n'avons pas attendu que le sujet soit évoqué en Conseil Municipal pour lancer tous les moyens d'assistance dont nous disposons en tant que collectivité, et qui visaient à soutenir les salariés dans la démarche collective qu'ils menaient auprès des instances régionales.

C'est ce sujet qui a pris toute notre énergie, en n'oubliant pas que la commune ne peut en aucun cas intervenir dans la gestion d'une entreprise.

Nous avons alerté les instances concernées du risque Atlancim, et des rendez-vous ont été pris.

- le 22 février à la Direction du Travail à Nantes,
- le 15 mars, avec tous les partenaires à Clisson,
- le 14 Avril, avec toutes les instances publiques à Clisson,
- Tous ces entretiens se passaient entre les différentes parties concernées.

Même s'il convient de parler avec prudence, les démarches entreprises pourraient aboutir prochainement.

Concernant l'accueil de nouvelles entreprises (le Développement Economique est du ressort de la CCVC) nous avons travaillé sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Commune, à la création de 5 nouvelles zones industrielles dont celle de TABARI / Clisson sur 32 hectares, comprenant entre autres un village d'artisans.

Les terrains viabilisés seront disponibles à compter du 2ème trimestre 2007 et nous travaillons pour qu'ils trouvent preneurs dans les délais les plus rapides.

Si les études peuvent paraître longues, elles permettent de travailler avec cohérence et à terme d'éviter le coût élevé des décisions non anticipées.



Réunion du 14 avril

Infos pratiques

Concernant les arrêtés de la Mairie

Les demandes d'arrêtés doivent parvenir en Mairie par courriel, fax ou courrier, 8 jours minimum avant la date prévue de l'évènement (déménagement, emménagement, travaux...)

Les demandes doivent comporter les éléments suivants :

- Coordonnées de la personne ou de l'entreprise effectuant les travaux (téléphone, fax, adresse, nom de la personne à joindre)

- Adresse de l'emplacement sollicité
- Durée de l'occupation en précisant la date de commencement
- Nature de l'occupation du domaine public (véhicules, échafaudage, matériaux, etc...)

Au cas où la demande arriverait tardivement, la commune refusera l'occupation du domaine public sollicité.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2006

Le budget 2006 de la ville a fait l'objet d'une présentation et d'un vote lors du Conseil Municipal du 23 mars 2006.

Comme son nom l'indique, le budget primitif est un document prévisionnel des dépenses et recettes. Il fait l'objet d'un vote global, et de votes particuliers tels que le vote des subventions aux associations et les contributions aux autres organismes locaux. Ce budget encadre les dépenses qui ne peuvent être engagées que dans les limites prévues, et les recettes ne peuvent être prélevées que dans un cadre précis (impôts et tarifications notamment).

Ce budget fait suite au Débat d'Orientation Budgétaire qui s'est déroulé au mois de février 2006.

Intervention de Monsieur le Maire lors du débat d'orientation budgétaire du 16 février 2006.

"Après cette nouvelle présentation dynamique de la situation de la Commune par Madame Durand, je voudrais revenir sur le document complet qui vous a été remis avec l'ordre du jour du Conseil Municipal.

Ce document présente les résultats définitifs de l'exercice 2005 qui seront repris dans le Compte Administratif adopté, pour la première fois, avant le vote du Budget Primitif 2006.

Ces informations vous permettent de débattre des orientations budgétaires qui définissent les priorités affichées pour 2006, et d'être complètement informés sur l'évolution de la situation financière de la collectivité.

Je ne reviendrai pas sur le bilan des travaux réalisés depuis 2001, que j'avais détaillé longuement lors des débats 2005.

Les besoins des services à rendre aux Clissonnais n'ont jamais été aussi importants. Comme en 2005, il m'a fallu réduire ou supprimer certaines des actions proposées par mes adjoints.

Les priorités 2006 concernent :

- L'aménagement de la route de Cugand, y compris les eaux pluviales, l'assainissement, les effacements des réseaux.
- Les travaux identiques liés à l'assainissement du secteur Nord-Est.

Section de Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'établissent à 7 101 063 €, dont 5 207 555,26 € de dépenses réelles et 1 893 507,74 € de dépenses d'ordre (ex. : amortissements, travaux en régie...)

Les principaux postes de dépenses de fonctionnement sont constitués par :

- les frais de personnel : 2 622 802 €
- les charges à caractère général : 1 496 070 €
- les charges financières : 306 100 €

Les charges de personnel représentent près de 50 % du total des dépenses réelles de fonctionnement.

Le solde des charges est consacré au fonctionnement des services (achat, fournitures, carburants, fluides, téléphone, affranchissements, entretien et fleurissement des espaces verts, assurances, ...), mais aussi à l'aide aux Associations (subventions), et également les contributions aux organismes de regroupement (Syndicat des transports scolaires, syndicat de la Sèvre, de la Moine, SIVU de la Petite Enfance...).

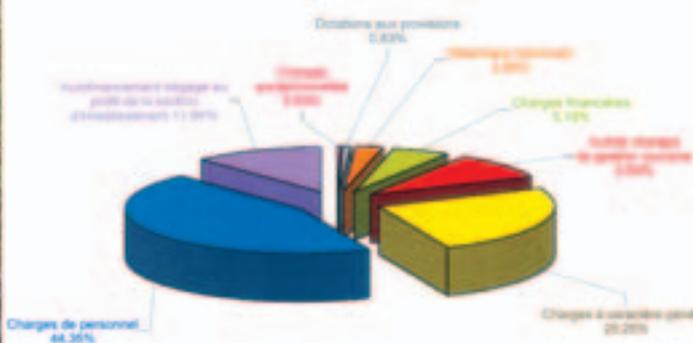
Les recettes de fonctionnement, d'un montant identique aux dépenses de fonctionnement, s'établissent à 7 101 063 €, dont 5 913 847,78 € au titre des recettes réelles, 152 035 € au titre des recettes d'ordre, et 1 035 180,22 € au titre du résultat reporté de l'exercice précédent.

Les recettes réelles se décomposent en trois masses :

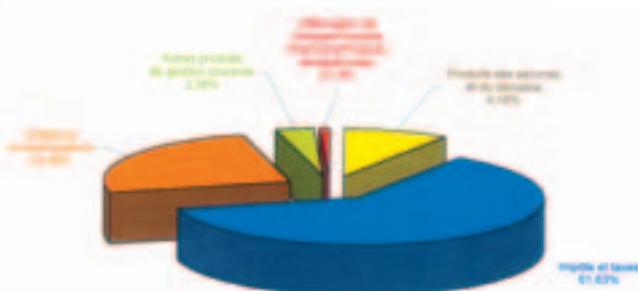
- les tarifications des services : 541 905 €
- les impôts et taxes : 3 644 947 €
dont 1 835 420 € provenant des impôts locaux
- les dotations de l'Etat et des autres collectivités : 1 483 885 €

Les taux de la fiscalité locale augmenteront de 3 % en 2006.

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT : 5 207 555,26 Euros



RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT : 5 913 847,78 Euros



Fiscalité	Taux appliqués à CLISSON en 2005	Taux appliqués à CLISSON en 2006	Produits attendus
Habitation	13,26 %	13,66 %	827 250 €
Foncier bâti	17,11 %	17,62 %	967 514 €
Foncier non bâti	45,74 %	47,11 %	40 656 €
Total			1 835 420 €

C'est notre volonté de faire l'ensemble des travaux liés à un secteur, pour ne pas y revenir quelques années après, ou pour le regretter après coup.

Les autres priorités portent sur :

- La deuxième tranche des travaux de l'église de la Trinité.
- L'entretien du patrimoine bâti communal existant, autant que nos possibilités financières le permettent.
- L'acquisition ou le renouvellement de divers matériels.
- L'extension du Gymnase Cacaault (financé à 50 % HT par le Contrat de Territoire).
- Des crédits d'acquisitions immobilières, dans le cadre de l'aménagement du Champ de Foire.

Nous devons penser à l'avenir. Je ne répète pas les besoins indispensables cités dans la présentation.

Ces besoins doivent être listés et programmés, car ils doivent être portés dans l'étude des Contrats de Territoire et partagés à l'échelle du Pays et de la Communauté de Communes.

Prévoir les dépenses, c'est bien et c'est relativement facile. Mais il nous faut, pour être sérieux et compris, prévoir des recettes en conséquence.

Bien sûr, nous allons poursuivre la gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement ; c'est une politique de suivi quotidien qui demande du courage et de la ténacité.

Nous pouvons intervenir sur les recettes de deux façons :

- Soit par l'augmentation des tarifs municipaux, ce que nous avons fait lors du Conseil Municipal de décembre.
- Soit par la pression fiscale.

Nous devons, au niveau des dépenses, subir une augmentation importante de participations scolaires, compte tenu de l'augmentation des effectifs à la rentrée 2006, tant dans le privé que dans le public.

- Prévoir, en 2006, une première participation aux frais de fonctionnement de la Crèche, qui évoluera fortement en 2007 puis en 2008, et engager un financement optimisé des investissements structurants manquants.
- Assurer la progression de l'annuité des emprunts.
- Avoir le souci de dégager de l'autofinancement.

Dans ce contexte, je vous proposerai une augmentation du taux des impôts de 3 à 4 % pour 2006.

Après l'augmentation de 2002, faite pour financer partiellement les 35 heures, cette augmentation en 2006 doit permettre de dégager une marge de manœuvre pour les années 2007 et 2008".

Au mois de mars, le Conseil Municipal a voté l'augmentation des impôts à 3 %

Section d'Investissement

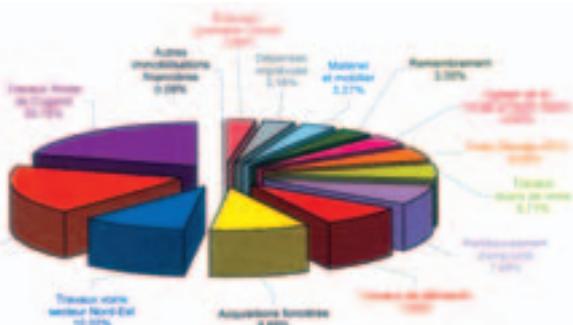
L'autofinancement prévisionnel dégagé au profit de la section d'investissement est estimé à 706 292,52 €.

Les dépenses d'investissement s'établissent à 7 879 782 €, dont 6 017 559,88 € au titre des dépenses réelles, 152 035 € de dépenses d'ordre, et 1 710 187,12 € au titre du résultat reporté de l'exercice précédent.

Les dépenses réelles d'investissement se répartissent en :

- Frais d'études (PLU, restructuration secteur du Champ de Foire...) 296 665 euros
- Acquisitions foncières : 575 149 €
- Matériels, mobiliers : 196 821 €
- Travaux de bâtiments : 872 652 €
- Travaux de voirie : 2 360 324 €
- Remboursement de capital des emprunts : 450 680 €
- Opération sous mandat (crèche) : 1 070 000 €

DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT :
6 017 559,88 Euros

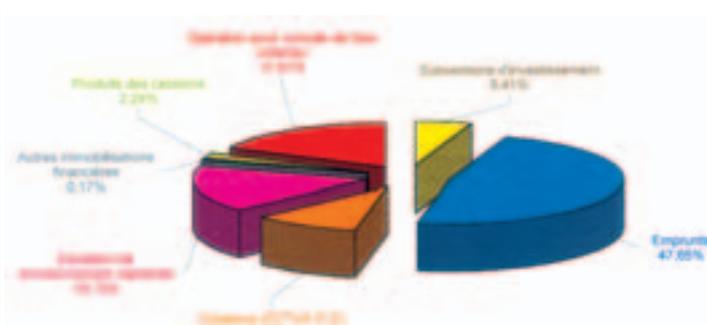


Les recettes d'investissement, d'un montant identique aux dépenses d'investissement, s'établissent à 7 879 782 €, dont 5 986 955,26 € au titre des recettes réelles, et 1 892 826,74 € au titre des recettes d'ordre.

Les recettes d'investissement se décomposent en :

- produits des cessions d'immobilisations : 134 000 €
- emprunts : 2 852 500 €
- dont 1 300 000 € de nouvel emprunt
- dont 1 050 000 € d'encours sur un emprunt réalisé en 2005
- dont 502 500 € d'emprunt d'équilibre en attente des notifications de subventions
- subventions d'investissement : 323 706 €
- Opération sous mandat (crèche) : 1 070 000 €

RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT :
5 986 955,26 Euros



Compte administratif 2005

FONCTIONNEMENT	
Recettes de fonctionnement	7 183 803,47 €
Dépenses de fonctionnement	5 167 512,95 €
Excédent de fonctionnement	2 016 290,52 €
INVESTISSEMENT	
Recettes d'investissement	3 018 081,38 €
Dépenses d'investissement	4 709 378,80 €
Déficit d'investissement	- 1 691 297,42 €
Solde des restes à réaliser	586 540,77 €
RÉSULTAT CUMULÉ DE L'EXERCICE	911 533,87 €

Le compte administratif retrace la réalité des dépenses et des recettes constatées au cours de l'exercice 2005. Il a fait l'objet d'une approbation par le Conseil Municipal lors de sa séance du 23 mars 2006.

La part des recettes réelles de fonctionnement affectée à la couverture des dépenses d'investissement s'élève à 1 384 094,55 €.

Les recettes provenant des dotations et subventions permettent de financer 30 % des dépenses d'équipement.

Le volume des dépenses réelles totales du budget communal (fonctionnement et investissement) représente 1 287 €/ habitant.

Aménagement d'un sentier pédestre

Pendant les temps de concertation du réaménagement foncier, entre géomètre, propriétaires riverains de la Moine et Municipalité, les conversations ont abouti à la réalisation d'une emprise foncière le long de la Moine, du Gué des Sauts à la Garenne Mocrat, afin de réaliser un cheminement pédestre.

Suite au réaménagement foncier, la commune de Clisson se retrouve propriétaire de 500 mètres linéaires de terrains situés le long de la rive droite de la Moine, entre le chemin des Sauts et la garenne Mocrat.

Dans le cadre de cette restructuration, un projet global de valorisation du réseau de sentiers pédestres a été établi conformément à la charte "randonnée" du conseil général de Loire Atlantique.

Les travaux se sont déroulés en deux phases ; la première a été l'aménagement d'un sentier pédestre avec construction de passerelles et jalonnements par l'association SMES et la seconde par la remise en état de la ripisylve par le syndicat de la Moine (SIAM)

Les travaux réalisés par le SIAM l'automne dernier ont consisté au nettoyage des berges et à l'abattage des aulnes touchés par la maladie du phytophthora.

La plantation de la ripisylve comprend des arbres de haut jet tel que chênes, érables champêtres, frênes ainsi que des arbustes dits d'accompagnement tels que : cornouillers, sureaux, troènes.

Tout le long de ce sentier, le milieu naturel a été respecté et les angles de vue sur la rivière ont été maintenus.



Un nouveau tracé pour le sentier pédestre "entre Sèvre et Moine"

Depuis début 2005, la ville de Clisson a lancé une réflexion sur la restructuration de son réseau de sentiers pédestres. En effet, le remembrement et l'aménagement foncier ont permis à la commune d'acquérir de nouvelles parcelles, notamment en bordure de la Moine.

Cette démarche a été suivie par un technicien de la municipalité et l'Office de Tourisme en concertation avec le service randonnée du Conseil Général qui a élaboré une charte de qualité à l'échelle du département. Toutes les communes de la Communauté de Communes se sont engagées à respecter cette démarche qualité et il existe un suivi entre l'Office de Tourisme et les communes pour tous les projets de création ou de modification de sentiers (conseil, aide technique...). En effet, le respect de la charte conditionne les subventions d'aménagement des sentiers mais aussi leur promotion dans les topoguides.

Une modification de tracé sur le circuit "Entre Sèvre et Moine"

Le circuit "Entre Sèvre et Moine" est bien connu des randonneurs avertis. Ce circuit figure déjà dans le topoguide "La Sèvre

Nantaise à pied" édité par la FFRP. Il s'agit d'un circuit intéressant et complet puisqu'il emprunte le centre historique de Clisson, les bords de Sèvre, les bords de Moine et une partie de la campagne clissonnaise (villages et vignes). Il permet également de relier les circuits des communes voisines de Gétigné et Saint Crespin.

Dans le cadre du remembrement, la municipalité a acquis de nouvelles parcelles qui permettent de modifier une partie du tracé accentuant encore plus le cheminement sur les bords de Moine : du chemin des sauts jusqu'à la Garenne Mocrat avec un passage intéressant dans le coteau du bois des Chauffardières.

La réalisation de ce nouveau tracé a entraîné un certain nombre de travaux sur le terrain qui ont été réalisés par l'association SMES et financés à hauteur de 50 % par le Conseil Général.

- débroussaillage et aménagement du cheminement le long de la Moine dans le bois des Chauffardières

- aménagement de clôtures et passerelles de franchissement le long de la Moine dans la Garenne Mocrat

Le circuit fait 12 Km mais la passerelle sous le viaduc de la Moine permet également de proposer une variante plus courte.

Les modifications de balisage du circuit seront réalisées par le Comité Départemental de Randonnée Pédestre et la carte et le descriptif du nouveau tracé seront inscrits dans la nouvelle édition du guide "La Sèvre Nantaise à pied" (FFRP) qui sortira début mai (en vente à l'OT).

La municipalité et l'Office de Tourisme vont continuer à travailler sur la restructuration du réseau pédestre avec notamment un projet de nouvelle boucle.

Nous vous en reparlerons lors de prochaines éditions de Clisson Mag.

■ La carte est à votre disposition à l'Office de Tourisme de la Vallée de Clisson.

Fête du Sport

Organisée par l'Office Municipal des Sports, les associations sportives et soutenue par la ville de Clisson, la fête du sport aura lieu **le samedi 20 mai**.

Venez participer à cette belle fête du sport et de la jeunesse avec des animations, des découvertes et des initiations au canoë-kayak, à l'escalade, à l'acrobranche et au tir à l'arc.



■ Les inscriptions se font sur place, au parc Henri IV et aux douves du château à partir de 13h30.



Soirée jeux à la Maison de l'Enfance

Vendredi 24 mars à la maison de l'enfance à l'initiative du centre de loisirs, une soirée originale a été organisée. Parents et enfants fréquentant le CLSH de Clisson ont pu venir jouer en famille avec la coordination des animateurs. Ensemble, ils ont découvert différents jeux de tous les continents du Monde.



Concours des vins

Cette année encore, le concours communal des vins a réuni 2 jurys pour valoriser les meilleurs crus clissonnais. Un premier jury pour le concours officiel et un second pour la sélection Ville de Clisson.

■ MUSCADET

Médaille d'or

- Vincent et Stéphane Perraud
Domaine des Cognettes - Bournigal

Médaille d'argent

- Sylvain et Cyrille Paquereau
Domaine de l'Épinay - l'Épinay
- Patrice Héraud - Château des Vallons des Perrières - Bournigal
- François Guérin - Domaine des Grands Egards - La Brebionnière

Médaille de Bronze

- Laurent Héraud
Domaine des Perrières - Bournigal
- Jérôme Bretaudeau - Gétigné

■ GROS PLANT

Médaille d'Or

- Sylvain et Cyrille Paquereau
Domaine de l'Épinay - l'Épinay

Médaille d'argent

- Vincent et Stéphane Perraud
Domaine des Cognettes - Bournigal

Médaille de Bronze

- René Babonneau - La Brebionnière

■ GAMAY ROSE

Médaille d'or

- Sylvain et Cyrille Paquereau
Domaine de l'Épinay - l'Épinay

Médaille d'argent

- Christian Pineau
Domaine de la Perrière - Bournigal

Médaille de Bronze

- François Guérin - Domaine des Grands Egards - La Brebionnière

■ GAMAY ROUGE

Médaille d'or

- Maurice et Frédéric Loiret
Domaine du Grand Air - Bournigal

Médaille d'argent

- Vincent et Stéphane Perraud
Domaine des Cognettes - Bournigal

■ CABERNET ROUGE

Médaille d'or

- François Guérin - Domaine des Grands Egards - La Brebionnière

Médaille d'argent

- Patrice Héraud - Château des Vallons des Perrières - Bournigal

Médaille de bronze

- Jérôme Bretaudeau - Gétigné

■ MUSCADET BIENNALE 2004

Médaille d'or

- Vincent et Stéphane Perraud
Domaine des Cognettes - Bournigal

Médaille d'argent

- Sylvain et Cyrille Paquereau
Domaine de l'Épinay - l'Épinay

Médaille de bronze

- Christian Pineau

■ LA SÉLECTION VILLE DE CLISSON

Les 7 membres du jury du concours excellence, sélectionnant les vins servis lors des différents vins d'honneur offerts par la ville ont sélectionné le muscadet et le rosé de Vincent et Stéphane Perraud.

CULTURE

Sélection départementale de Festhélia



Alors qu'il est très difficile de drainer des spectateurs lors de programmation de pièce de théâtre, le théâtre amateur, lui est une exception, qui capte un public toujours demandeur.

Pendant 3 jours l'Espace Saint-Jacques a accueilli les sélections départementales pour le festival de théâtre amateur Festhélia. Du 31 mars au 2 avril, 10 troupes, de Loire-Atlantique et de Maine et Loire, ont partagé la scène installée dans l'ancienne chapelle. Plus de 600 personnes sont venues durant ces 3 jours apprécier les différents répertoires. A l'occasion de cette manifestation exceptionnelle à Clisson, Clisson Mag. s'est intéressé à une Clissonnaise venue à la découverte de ce genre théâtral.

Vous êtes venus assister aux sélections départementales de Festhélia, c'est une première pour vous ?

Oui, effectivement, c'est une première pour moi. Je ne savais pas ce que je pouvais découvrir, mais l'envie de nouveauté, de participer à un événement tel que celui-ci a poussé ma curiosité à me rendre à l'Espace Saint-Jacques. J'allais apprendre à observer, écouter et apprécier le théâtre amateur.

Qu'est-ce qui vous a fait venir, et qui vous a donné envie de découvrir le théâtre amateur ?

Ce qui m'a avant tout donné envie de

participer en tant que spectatrice à cet événement ce sont les côtés divertissants, originaux du théâtre amateur.

En effet, le fait de vivre les émotions et réactions de chaque acteur "en direct" est très enrichissant et permet ainsi de visualiser et appréhender le travail effectué, la mise en scène.

Le théâtre n'est pas un simple spectacle vivant, c'est un art vivant !

Pensez-vous que l'Espace Saint-Jacques soit un lieu adapté pour accueillir ce type d'événement ?

Je trouve que l'Espace Saint-Jacques est un endroit convivial où la proximité avec

les acteurs est réelle.

L'attrait de ce lieu se révèle notamment dans la possibilité de profiter de cet environnement entre les pièces de théâtre.

Que pourriez-vous dire aux Clissonnais sur l'intérêt d'une sélection départementale dans notre ville ?

Le fait d'accueillir une sélection départementale au sein de notre ville permet à Clisson de montrer son intérêt pour la culture et notamment le théâtre.

Cette sélection a permis d'accueillir bon nombre de spectateurs de la région, et de leur faire découvrir notre patrimoine historique et culturel.

Les 30 ans de l'école de danse de Clisson et sa Vallée

En septembre 1976, Régine Picot ouvre des cours de danse à Clisson dans l'ancienne école des Cordeliers. En quelques années, l'école compte environ 250 élèves.

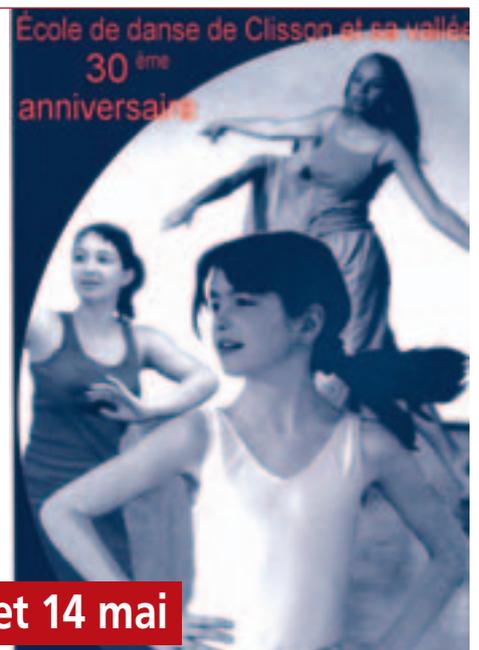
En 1982, l'école devient associative et prend le nom de "Ecole de danse de Clisson et sa Vallée". A partir de 1986, l'association emploie un second professeur souvent issu de l'école.

Chaque année, l'école donne un spectacle avec l'ensemble des élèves ou participe à des manifestations avec un petit groupe d'élèves.

En 1997 est créée la Compagnie Tankicour composée de 12 danseurs issus pour la plupart de l'école, avec Régine pour chorégraphe.

Cette année, l'école organise pour son 30^{ème} anniversaire, une rétrospective avec expo-photos, vidéo et petit spectacle à la Chapelle Saint-Jacques, le samedi 13 mai de 15h à 21h, spectacle à 19h et le dimanche 14 mai de 10h à 12h et de 15h à 20h avec spectacle à 11h30 et 17h30.

Tous les anciens élèves, leurs familles et leurs amis, les membres des bureaux successifs, les personnes qui ont participé aux spectacles (musiciens, plasticiens, techniciens divers, photographes...) et toutes les personnes intéressées par la danse sont chaleureusement invitées à cette manifestation, à cette rencontre. L'entrée est libre.



Les 13 et 14 mai

EXPOSITION D'ÉTÉ

"Regards sur Clisson"

La section "Histoire et Patrimoine" de AVF prépare une exposition intitulée "Regards sur Clisson" qui se déroulera du 22 juillet au 17 septembre à l'Espace Saint-Jacques à Clisson.

Au travers de gravures du XIX^{ème} siècle, de cartes postales anciennes, de photos actuelles et de projets imaginés par des artistes, cette exposition permettra de retracer l'évolution de Clisson du XIX^{ème} à nos jours.

Afin de compléter notre base de données, nous recherchons des gravures anciennes, cartes postales, photos privées, articles de presse, vieux papiers et tous documents représentant un intérêt architectural, historique ou événementiel pouvant enrichir cette exposition.

Ces documents ne seront pas directement exposés mais reproduits par nos soins pour l'exposition.

■ **Merci de bien vouloir contacter Audrey Chichet à la Mairie de Clisson, service Communication au 02 40 80 17 88.**

Jumelage Alatri

D'une année sur l'autre les comités de jumelage Clisson-Alatri se reçoivent à tour de rôle. Cette année la délégation italienne vient visiter la Vallée de Clisson du 23 au 28 juin. Le thème du séjour sera "Les Economies d'Énergie en Communauté Européenne".

Le vendredi soir à leur arrivée, les 60 Italiens venus d'Alatri seront accueillis par les élus des communes jumelées. Le samedi matin, le rond point de l'Europe sera inauguré en présence des trois délégations (Klettgau, Cowbridge et Alatri) et de la ville parrainée de Sisesti en Roumanie.

Après une visite de Clisson, nos amis italiens iront visiter le Mont Saint Michel durant la journée de dimanche.

Le lundi, la délégation de Clisson les convie à une conférence-débat sur "Les économies d'énergie en Communauté Européenne, à l'échelle des communes et départements, de la France, de l'Italie, et de l'Europe". La conférence se tiendra avec des intervenants tels que Serge Poignant, Député, Vice Président de la Commission Énergie à l'Assemblée Nationale Française, Christophe de Saint Georges, représentant et Conférencier de l'agence Développement et Maîtrise de l'Énergie, ainsi qu'en présence du Vice-Président et des assistants du Conseil Général de Loire Atlantique, le Conseiller Général de la Vallée de Clisson, un professeur de lycée, titulaire du dossier pédagogique et d'élus spécialisés.

La conférence aura lieu le lundi 26 juin à 9h30 au Cercle Olivier de Clisson et est ouverte à tous.

Des élèves du Lycée Charles Peguy y participeront en vue de l'édition d'un guide pédagogique à destination des lycées et collèges.

En fin d'après-midi les Français et les Italiens se réuniront afin de faire le point sur le jumelage.

Le mardi, la visite continuera, toujours autour du thème des économies d'énergie avec la visite commentée du site éolien de Bouin pour finir par des excursions vers Pornic. La soirée de clôture se fera à Gétigné.



Le papier

des mille et une nuits

...C'est une exposition sur l'âge d'or des sciences arabes à l'Institut du monde arabe à Paris qui nous a donné l'idée du thème de nos Ateliers et la mémoire du papier 2006. Cet institut a d'ailleurs accueilli très chaleureusement notre initiative. Ce siècle d'or a connu un développement extraordinaire dans différentes disciplines : l'astronomie, l'anatomie, les mathématiques... et nous y voici : le papier.

En 751, les Arabes défont les Chinois à la bataille de Samarkande et découvrent le secret de la fabrication du papier, après avoir apporté des améliorations technologiques importantes.



C'est eux qui vont apporter la fabrication du papier en Occident.

A Bagdad, au IX^e siècle, à l'époque du célèbre calife Haroun Al Rachid, est construite une énorme papeterie et décrète que le papier sera le support de l'écriture pour tous les textes officiels en remplacement du parchemin. Le parchemin est aisément falsifiable (pensons aux palimpsestes). Haroun Al Rachid est aussi le calife à qui la belle Shéhérazade va conter ses merveilleuses histoires pendant mille et une nuits.

Et nous voici revenus à notre saison 2006 et à son thème : Le papier des Mille et Une Nuits.

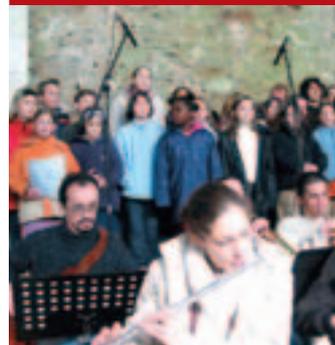
Nos visiteurs, grands et petits, vont fabriquer une feuille de papier avec une forme de découpe à l'orientale. Puis, grâce à la presse à bras que nous prête le musée de l'imprimerie, ils imprimeront un cadre autour d'une gravure des fameux contes. Enfin, ils s'initieront à la calligraphie en dessinant, avec un calame, le mot papier en arabe.

Des démonstrations de calligraphie seront organisées ponctuellement pendant toute la saison.

Ces ateliers seront ouverts du 1^{er} juin au 1^{er} octobre tous les jours (sauf le lundi) de 15 heures à 18 heures (fermeture des caisses à 17h30). Tous les jours, même le matin, pour les groupes sur réservation.

Les Promenades Musicales

auront lieu cette année le 21 mai dans les jardins de la Garenne Lemot de 16h à 18h. Le thème de cette année "Le Printemps" réunira un grand nombre d'instruments. Artissimo pour l'occasion a réuni tous les élèves, toutes classes confondues, dont les ateliers jazz, musique celtique, musique latine, rock, big-band, chorales...



L'entrée est gratuite, pour passer un moment agréable et découvrir le travail de l'école de musique. En cas de pluie, un repli est prévu sous les Halles de Clisson et à l'église Notre Dame.

Naissances

JANVIER

COQUEL Amélie
BETIS Thomas
DUFFAULT Noémie

FÉVRIER

SIMON Jonas
GESLIN Norah
JEAN Corentin
BLANCHARD Romain
DANNEELS Lola
DELACROIX Clément
MALASSAGNE Emré

Les personnes ne souhaitant pas voir figurer leur identité sur la rubrique "état-civil" du Clisson Magazine, doivent le signaler en mairie.

Ils nous ont quittés

FÉVRIER

VILPOUX Pierre (90 ans)
BLAISOT Jeanne (86 ans) *Vve FOUCHER*
JOLLY Henriette (87 ans)
EGRON Florent (36 ans)
GOURAUD Gabriel (81 ans)
TOMBOIS Didier (46 ans)
BESSON Marie (95 ans) *Vve GRIMAUD*
SALLIET Marie (98 ans) *Vve GIRON*
HOULIER Bernard (75 ans)
FERTELIÈRE Georgette (91 ans) *Vve ALLARD*

MARS

GODEK Elzbieta (80 ans) *Vve MAJEWSKI*
FRADIN Fernand (96 ans)
DURANDET Germaine (70 ans)
BRETIN Pierre (86 ans)
PINEAU Prosper (85 ans)
VERGNOL Lydie (77 ans) *Vve COINDEAU*
FRANCHETEAU Madeleine (97 ans) *Vve BABONNEAU*
LESIMPLE Jean (69 ans)

Brèves... Brèves... Brèves... Brèves... Brèves... Brèves...

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens et jeunes filles, nés au mois de **avril, mai, juin 1990**, doivent se faire recenser en mairie avant le **30 juin 2006**, munis du livret de famille des parents, et de la carte nationale d'identité.

Cette démarche est obligatoire, une attestation leur sera remise et leur sera demandée lors de leurs examens, concours, ou permis de conduire.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

La prochaine permanence du conciliateur de Justice Monsieur DUBOT, aura lieu en Mairie, le **7 Juin 2006** ; la permanence du mois de mai étant annulée.

Pour tous vos problèmes de mitoyenneté, conflit entre propriétaire et locataire, copropriété, querelle de voisinage, vous pouvez contacter l'accueil de la Mairie pour un rendez-vous au 02.40.80.17.75. Vous pouvez consulter le **médiateur de la république aux adresses suivantes** :

■ Maison de la justice et du droit du sud Loire - 8, rue Jean Baptiste Vigier - 44400 REZE - Tél : 02.51.11.37.00

■ Maison de la justice et du droit Les Dervallières - 21, rue Charles Roger - 44100 NANTES - Tél : 02.51.80.64.30

SAMEDI 10 JUIN :

GRAND CONCOURS RÉGIONAL DES MUSCADETS SUR LIE

Proclamation du Palmarès du Grand Concours Régional des Muscadets sur Lie et du Concours Intercommunal des Vins de la Vallée de Clisson à 18h, sous les Halles. A l'issue de la cérémonie, l'Association des Vignerons de la Vallée de Clisson proposera un stand de dégustation des Muscadets primés.

Clisson Magazine
Revue municipale d'information
Tirage 3500 exemplaires

Directeur de la Publication
Bernard Bourmaud - Maire

Directeur Adjoint de la Publication
J.M. Busson - Adjoint à la Communication

Rédaction - Service communication
Audrey Chichet

Conception - Réalisation - Régie publicitaire
Baudry com'impression - Clisson
Carole Fredet - Françoise Brossard

Distribution - La Poste
Dépôt légal - Avril 2006

Hôtel de Ville
B.P. 9117 - 44191 Clisson Cedex
Tél. 02 40 80 17 80 - Fax. 02 40 80 17 66
E.mail : contact@mairie-clisson.fr

Crédits photos : Mairie de Clisson
Office de Tourisme

"CLISSON NOUS T'AIMONS" Suite

Lors du précédent numéro, nous vous avons demandé si "Vous connaissiez la chanson ?", une Clissonnaise la connaissait et nous la fait partager :

*Clisson nous t'aimons
À travers rivières et vallons,
Tes coteaux font l'écho
Des seigneurs au sang chaud
Ta forteresse altière
Pour toujours nous est chère
Accueillons avec amour
Ceux qui viennent en faire le tour !
Clisson nous t'aimons
A travers rivières et vallons !*

A COMPTER DU 2 MAI 2006 :
le service accueil population sera fermé le vendredi entre 12h15 et 13h30.

Les horaires d'ouverture de la mairie sont : du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 13h30 à 17h et le samedi de 9h à 12h.

6 et 7 mai

Portes ouvertes

Art du Bois Sèvre et Maine
12 rue de la Fresnaie - St Hilaire de Clisson
samedi : 14h-18h dimanche : 10h-18h

13 mai

Assemblée Générale

ADMR
15h - Complexe de la Margerie à Gorges

13 et 14 mai

**30^e anniversaire de l'École de Danse de Clisson et sa Vallée
Exposition photos, vidéo, spectacle.
ENTREE LIBRE**

Samedi : 15h-21h, spectacle à 19h et dimanche : 10h-12h et 15h-20h, spectacles à 11h30 et 17h30
A l'Espace Saint-Jacques

14 mai

Vide grenier

APEL Sainte-Famille
8h-18h - Ecole Sainte-Famille

15 mai

"L'histoire de la Vallée de l'Erdre depuis 11 000 ans" par M. L. Visset

Université permanente de Nantes
14h30 - Cinéma le Connétable

Du 18 au 28 mai

**Fêtes des Mères
chez les commerçants de l'ACAC**

19 mai

Assemblée Générale

Association "Services aux Particuliers"
20h30 - Salle des mariages de la Garenne Valentin

20 mai

Concert "Out of the Blues"
20h30 - Espace Saint-Jacques

Fête du sport (escalade, tyrolienne, tir à l'arc, canoë...)

O.M.S.
13h30-18h30 - Prairie des chevaliers et Doves du Château de Clisson

Pagayons en Sèvre et Maine

7^{ème} randonnée touristique et gastronomique en canoë entre Vertou et Maisdon sur Sèvre.
Renseignements et inscriptions : pagayons44.free.fr

Course de vélo régionale et départementale

Vélo Sport Clissonnais
19h30-21h30 - Zone de Tabari

Tournoi de badminton

Badminton Club Clissonnais
13h-20h - Gymnase Cacault

20 mai

Partagez vos vacances

Secours Catholique
14h30 - Réunion d'information (voir p.16)

Fête du Centre Culturel des Cordeliers "Soirée Latino"

19h-minuit - Complexe de la Margerie à Gorges

20 et 21 mai

Tournoi Jeunes

(benjamins, minimes et cadets)
Etoile Clisson Basket
Complexe Sportif du Val de Moine

21 mai

Promenade Musicales

Artissimo
16h-18h - Garenne Lemot (sous les halles en cas de pluie)

25 mai

Tournoi Jeunes

(mini-poussins et poussins)
Etoile Clisson Basket
Complexe Sportif du Val de Moine

27 mai

Fest Noz du Cercle Celtique Olivier de Clisson avec les groupes : LOENED FALL, EMSAVERIEN, LE BOT - CHEVROLLIER (dans le cadre de la fest Yves - Gouel Erwan)

21h - Complexe Sportif du Val de Moine

3 juin

Tournoi découverte ouvert à tous de 7 à 77 ans (licenciés ou non) pour filles et garçons, femmes ou hommes

Handball Clisson
13h30 - Complexe Sportif du Val de Moine

10 juin

Assemblée Générale

Etoile de Clisson Basket
Complexe sportif du Val de Moine - Salle Poitou

Palmares du grand concours Intercommunal des vins de la Vallée de Clisson

Office de Tourisme de la Vallée de Clisson
18h - sous les halles

Montmartre à Clisson

- Stage carnet de voyage (adultes)
- Stage de modelage (enfants)

Atelier de la Garenne Valentin
10h-12h et 13h30-16h30

10 et 11 juin

Ball Trap

Société de chasse St Hubert de Clisson
9h-20h - Le Piteau (à proximité de la Salle du Piteau)

16 juin

Assemblée Générale

Handball Clisson
20h - Salle Poitou du Complexe Sportif du Val de Moine

du 17 au 29 juin

Festival des Cordeliers et journée "Portes Ouvertes"

Centre Culturel des Cordeliers
Espace Saint-Jacques

17 et 18 juin

L'art des Jardins - Participation de la chorale Arlecchino dans les jardins des particuliers de Cugand Cugand

21 et 24 juin

Inscriptions aux activités 2006-2007

Centre Culturel des Cordeliers
15h-17h - 26 rue des Cordeliers - Clisson

du 23 et 25 juin

"Hellfest"

Festival de Musique Extrême
Au Complexe Sportif du Val de Moine

25 juin

Finale du trophée régional des jeunes vététistes

Vélo Sport Clissonnais
9h-17h - Clisson Coteaux Henri IV

Repas du quartier Saint Antoine

Antoine et les Autres
Bord de Moine

1er juillet

Kermesse

APEL - Ecole Sainte Famille
16h-22h - Complexe Sportif du Val de Moine

Stage modèle vivant (adultes)

Atelier de la Garenne Valentin
10h-12h et 13h30-16h30

du 4 au 7 juillet

- Stage "carnet de voyage" adultes et ados - 18h-20h

Atelier de la Garenne Valentin

du 10 au 13 juillet

- Stage "carnet de voyage" adultes et ados - 18h-20h
- Stage "peinture" enfants et ados 10h-12h

Atelier de la Garenne Valentin

10, 11 et 13 juillet

- Stage "modelage" enfants et ados 14h-16h30

Atelier de la Garenne Valentin